



**** Horaire des cours de LSQ - PRINTEMPS 2021**

PLATEFORME ZOOM **

LSQ 1-2-3 ou 4

COURS INTENSIFS – 2 JOURS / SEMAINE

Échelonnés sur une période de 7.5 semaines

Contenu :

Communication, dialogue (aspect pratique)

Grammaire LSQ (aspect théorique)

Culture des sourds (aspect information)

Durée / Coût : 45 heures / 150 \$

(Incluant le guide de l'étudiant)

Maximum : 15 étudiants / groupe

Niveau	Jour	Premier cours	Heure
LSQ 1	Lundi et mercredi	3 mai	18h00 à 21h00
	Mardi et jeudi	4 mai	9h00 à 12h00
LSQ 2	Lundi et mercredi	3 mai	9h00 à 12h00
	Mardi et jeudi	4 mai	18h00 à 21h00
LSQ 3	Lundi et mercredi	3 mai	18h00 à 21h00
LSQ 4	Mardi et jeudi	4 mai	18h00 à 21h00

***CONGÉS : 21 mai 2021**

Lire attentivement le verso →

INSCRIPTION - Du 15 mars au 9 avril 2021

Les inscriptions se font à l'Institut Raymond-Dewar, À LA RÉCEPTION

Il est possible de faire parvenir votre inscription

PAR LA POSTE PAR TÉLÉCOPIEUR PAR COURRIEL

CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
Institut Raymond-Dewar
Ateliers de communication LSQ
2222 Laurier Est, Montréal QC H2H 1C4
Télécopieur : 514-284-5086
Courriel : coursqsq.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

MODE DE PAIEMENT : Carte de débit, carte de crédit VISA ou MasterCard,
chèque visé, mandat postal.

Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

Formulaire d'inscription disponible sur notre site Internet :

<https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/langue-des-signes-quebecoise-lsq-ateliers-et-formation>

COURS LSQ niveau 1 à 4

Date d'inscription	Du 15 mars au 9 avril 2021 Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 Au service d'accueil
Début des cours	LSQ 1 à 4 - Lundi 3 mai 2021* *Congé des Patriotes : 21 mai 2021 pour les groupes du lundi seulement
Fin des cours	LSQ 1 à 4 – 23 juin 2021
Date limite d'annulation (Pour remboursement)	LSQ 1 à 4 avant le 3^e cours
Système requis pour application ZOOM	Ordinateur – portable (MAC ou PC) avec caméra numérique (Système d'exploitation récent – Internet haute vitesse de préférence) NON RECOMMANDÉ : Cellulaire et tablette

ANNULATION DE COURS / REMBOURSEMENT

Des frais administratifs de 40 \$ sont déduits du remboursement. Le remboursement s'effectue par chèque seulement. Une demande d'annulation doit être acheminée obligatoirement *par écrit seulement* dans les délais prévus afin d'être éligible au remboursement. Après le 3^e cours, il n'y a aucun remboursement.

*** Remettre la demande écrite **avant le 3^e cours** pour les cours LSQ niveau 1 à 4 ***

AUCUNE RÉSERVATION DE PLACE n'est faite par téléphone, le paiement valide l'inscription.

Les chèques personnels ne sont pas acceptés.